

RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX
COMPTES

LIGUE CANCER CHER

31 Décembre 2021

LIGUE CONTRE LE CANCER DU CHER
SIÈGE SOCIAL : 50-52 Avenue Jean-Jaurès
18007 BOURGES

..*.*.*
.*.*.*.*

SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPÉCIAL

LIGUE CONTRE LE CANCER DU CHER
SIÈGE SOCIAL : 50-52 Avenue Jean-Jaurès
18007 BOURGES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2021

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE CONTRE LE CANCER DU CHER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LIGUE CONTRE LE CANCER DU CHER à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Trésorière et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 29 Mars 2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
ORCOM AUDIT



V. DOLIGÉ
Associé

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	248 141.08	(169 969.21)	78 171.87	87 286.42
Terrains				
Constructions	229 515.59	(151 419.12)	78 096.47	86 588.64
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	18 625.49	(18 550.09)	75.40	697.78
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	248 141.08	(169 969.21)	78 171.87	87 286.42
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				436.62
CRÉANCES	90 162.16	(39 360.99)	50 801.17	25 586.26
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 188.07		3 188.07	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	86 974.09	(39 360.99)	47 613.10	25 586.26
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	538 812.53		538 812.53	540 638.06
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	538 812.53		538 812.53	540 638.06
Charges constatées d'avance	1 819.34		1 819.34	2 357.33
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	630 794.03	(39 360.99)	591 433.04	569 018.27
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	878 935.11	(209 330.20)	669 604.91	656 304.69
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves		526 067.04	496 054.22
Réserves statutaires ou contractuelles		382 790.44	382 790.44
Réserves pour projet de l'entité		143 276.60	113 263.78
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		6 162.80	30 012.82
Situation nette (sous total)		532 229.84	526 067.04
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		532 229.84	526 067.04
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		15 000.00	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		15 000.00	
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		18 045.00	16 225.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		18 045.00	16 225.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			7 239.57
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			7 239.57
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTE		104 330.07	106 773.08
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		46 044.97	49 141.47
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		10 588.27	10 371.24
Dettes fiscales		163.73	68.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		47 533.10	47 192.37
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		104 330.07	114 012.65
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		669 604.91	656 304.69

7

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	19 848.00	20 040.00	(192.00)	-0.96 %
Ventes de biens et services	1 259.28	245.00	1 014.28	
Ventes de biens	375.00	215.00	160.00	74.42 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	884.28	30.00	854.28	
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	4 196.47	9 168.60	(4 972.13)	-54.23 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	188 805.77	313 901.63	(125 095.86)	-39.85 %
Dons manuels	185 805.77	235 955.01	(50 149.24)	-21.25 %
Mécénats	3 000.00	2 000.00	1 000.00	50.00 %
Legs, donations et assurances-vie		75 946.62	(75 946.62)	
Contributions financières reçues	164 542.67	1 538.17	163 004.50	
Reprises sur amort., depr., prov. et transfert de charges	5 715.10	4 659.49	1 055.61	22.66 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	156.60		156.60	
PRODUITS D'EXPLOITATION	384 523.89	349 552.89	34 971.00	10.00 %
Achats de marchandises	311.83	263.20	48.63	18.48 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	134 092.49	118 086.71	16 005.78	13.55 %
Aides financières	125 457.35	86 445.24	39 012.11	45.13 %
Impôts, taxes et versements assimilés	2 231.25	2 274.23	(42.98)	-1.89 %
Salaires et traitements	53 185.97	61 273.90	(8 087.93)	-13.20 %
Charges sociales	19 065.21	21 651.28	(2 586.07)	-11.94 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 934.55	14 061.28	(3 126.73)	-22.24 %
Reports en fonds dédiés	15 000.00		15 000.00	
Autres charges	18 359.93	15 602.14	2 757.79	17.68 %
CHARGES D'EXPLOITATION	378 638.58	319 657.98	58 980.60	18.45 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 885.31	29 894.91	(24 009.60)	-80.31 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	442.40	556.04	(113.64)	-20.44 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	442.40	556.04	(113.64)	-20.44 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	104.91	316.13	(211.22)	-66.81 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	104.91	316.13	(211.22)	-66.81 %
RÉSULTAT FINANCIER	337.49	239.91	97.58	40.67 %

49

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	6 222.80	30 134.82	(23 912.02)	-79.35 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	60.00	122.00	(62.00)	-50.82 %
TOTAL DES PRODUITS	384 966.29	350 108.93	34 857.36	9.96 %
TOTAL DES CHARGES	378 803.49	320 096.11	58 707.38	18.34 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	6 162.80	30 012.82	(23 850.02)	-79.47 %
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	3 293.33	997.62	(997.62) 3 293.33	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	3 293.33	997.62	2 295.71	
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	3 293.33	997.62	2 295.71	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	3 293.33	997.62	2 295.71	
NON AFFECTÉS				

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

L'impact de la crise sanitaire a eu une répercussion sur les dons de l'année 2021, tout comme la guerre en Ukraine aura un impact important sur l'année 2022, mais cela n'entraîne pas au jour d'arrêté des comptes un risque significatif sur la continuité de l'exploitation.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	248 141			248 141
Total	248 141	0	0	248 141

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	0	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles Amort. Immobilisations corporelles Amort. Immobilisations financières	160 854	9 114		169 968
Total	160 854	9 114	0	169 968

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

Le Comité de la Ligue Contre Le Cancer du Cher ne possède pas de stock au 31 Décembre 2021.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	3 188	3 188	
→ Créances reçues par legs ou donations	86 974	39 361	47 613
→ Charges constatées d'avance	1 819	1 819	
Total	91 981	44 368	47 613

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	271 184	
Livrets et comptes épargne	95 228	442
Comptes à terme	172 210	
Total	538 622	442

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→ AAR Intra Groupe	0	437
→		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
→ Autres comptes débiteurs	39 961	39 961
→ Legs à recevoir	47 533	25 586
→		
→		
→		
→		
Disponibilités	538 622	540 442
Total	626 116	606 426

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
La Poste - Abonnement Boîte Postale	118,8	119
Casa Lease - Loyer 1er TR 2022	383	383
Konika - Maintenance photocopieur	41	40
Citya - charges locatives 1TR 2022	739	1 307
Allianz - Assurances	537	508
Total	1 819	2 357

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires	382 790							382 790
→ Fonds de réserve générale	113 264							113 264
→ Fonds de réserve missions sociales		30 013	30 013					
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	30 013					23 850	23 850	6 163
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	526 067	30 013	30 013	0	0	23 850	23 850	532 229

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000	15 000	15 000	0	15 000
Fonds d'urgence aide sociale siège 2021	2021	15 000	15 000	15 000		15 000
→ ...						
Total		15 000	15 000	15 000	0	15 000

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	16 225	1 820		18 045
→				
Total	16 225	1 820	0	18 045

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 965	45 965		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	10 752	10 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	47 533	47 533		
Produits constatés d'avance		0		
Total	104 250	104 250	-	-

Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	495	949
→ Impôt sur les sociétés	60	68
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	435	881
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	10 257	9 490
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 860	1 779
→ Caisse de retraite		
→ Caisse de prévoyance	548	454
→ Personnel autres charges à payer	457	414
→ Organismes sociaux autres charges à payer	775	819
→ Dettes congés à payer	4 455	4 062
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2 058	1 962
→ Prélèvement à la source	104	
Total	10 752	10 439

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	45 965	49 141
→ FNP - Factures non parvenues		
Comptes fournisseurs	11 300	14 590
Factures non parvenues siège	34 665	34 551
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	7 239
Emprunts	0	7 010
Intérêts	0	229
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	58 285	57 631
Charges à payer recherches	47 533	47 192
Dettes fiscales et sociales	10 752	10 439
Total	104 250	114 011

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DU CHER		Décembre 2021	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION			
1. MISSIONS SOCIALES		239 798,49	274 798,49
1.1 Réalisées en France		239 798,49	274 798,49
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		135 695,39	120 695,39
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		104 103,10	154 103,10
1.2 Réalisées à l'étranger			
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme			
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		55 880,75	55 880,75
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		55 880,75	55 880,75
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		66 244,25	61 891,18
3.1 Frais d'information et de communication		14 638,80	14 638,80
3.2 Frais de fonctionnement		40 836,31	36 483,24
3.3 Autres charges		10 769,14	10 769,14
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		1 820,00	1 820,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		60,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		15 000,00	
TOTAL CHARGES		378 803,49	394 390,42
EXCÉDENT OU DÉFICIT		6 162,80	

		Décembre 2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			
Réalisées en France			
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		3 185,67	3 185,67
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		107,66	107,66
TOTAL		3 293,33	3 293,33

7

 REPORTING - COMITÉ DU CHER	Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES		
PRODUITS PAR ORIGINE		
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-359 898,12	-359 898,12
1.1 Cotisations sans contrepartie	-19 848,00	-19 848,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-188 805,77	-188 805,77
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-151 244,35	-151 244,35
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-20 271,70	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-15 000,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-5 271,70	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-4 196,47	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-600,00	-600,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
TOTAL	-384 966,29	-360 498,12

	Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS PAR ORIGINE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-3 293,33	-3 293,33
Bénévolat	-3 293,33	-3 293,33
Prestations en nature		
Dons en nature		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-3 293,33	-3 293,33

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Contributions financières		1 538
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Dons manuels	185 806	235 955
Mécénats	3 000	2 000
Legs, Assurances-vies et donations	0	75 947
Subventions d'exploitation	4 196	9 168
Total	193 002	324 608

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	1 259	245
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public : → Redevances d'actifs incorporels → Loyers → Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	1 259	245

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie en fonction d'une clé de répartition prenant en compte les heures travaillées. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	2 032	1 355	1 129	4 516
Assurance	307	84	167	557
Electricité et eau	622	415	346	1 383
Téléphone	650	108	325	1 083
Affranchissement	428	3 422	428	4 277
Location imprimante	690	460	383	1 533
Entretien nettoyage	759	506	422	1 686
Total	5 488	6 349	3 200	15 036

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	47 090	63 220
Actions d'information, de prévention et de dépistage	7 917	
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	2 921	
Frais de fonctionnement (dont communication)	14 323	19 705
Total	72 251	82 925

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	104 204	114 594
Actions d'information, prévention, dépistage	7 900	5 586
Actions de formation	184	0
Actions de recherche	167 347	71 621
Actions autres	734	1 608
Total	280 368	193 409
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	0	1 000
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions autres		
Total	0	1 000

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	14 639	493
Frais de gestion	28 780	41 297
Impôts et taxes	1 462	1 601
Cotisation statutaire	6 242	15 602
Charges financières	1 655	744
Dotations aux amortissements	9 115	10 902
...		
Total	61 892	70 639

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	15 000	
Total	15 000	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	4 299	1 103
Total		4 299	1 103

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	217			59		36					312
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	60 383			50 506		23 204					134 092
Aides financières	21 354	104 103									125 457
Impôts, taxes et versement assimilés	769					1462					2 231
Salaires et traitements	31974			1870		19 341					53 186
Charges sociales	11818			507		6 740					19 065
Dotations aux amortissements et dépréciations						9 115	1820				10 935
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés	15 000					6 242			15 000		15 000
Autres charges	9 180			2 938		105					18 360
Charges financières											105
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices								60			60
TOTAL	150 696	104 103	0	55 881	0	66 244	1820	60	15 000		378 803

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services			3 186	108	3 293
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	3 186	108	3 293

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 849
Total	4 849

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
NEANT	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
NEANT	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

018 - COMITÉ DU CHER	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	274 798,49	193 413,11
1.1 Réalisées en France	274 798,49	193 413,11
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	120 695,39	120 791,96
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	104 203,50	113 598,18
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	7 899,74	5 585,86
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	183,60	
Actions de société et politique de santé	734,39	
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	7 674,16	1 607,92
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	154 103,10	72 621,15
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		1 000,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	154 103,10	71 621,15
<i>Programmes nationaux</i>	154 103,10	71 621,15
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	55 880,75	51 767,24
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	55 880,75	51 767,24
Frais d'appel de dons	42 294,75	37 695,23
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons	12 841,85	11 936,76
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes	744,15	2 135,25
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		

Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	61 891,18	58 949,58
3.1 Frais d'information et de communication	14 638,80	492,80
Frais d'information et de communication externe	14 638,80	420,80
Frais d'information et de communication interne		72,00
3.2 Frais de fonctionnement	36 483,24	46 810,57
Frais de gestion	28 779,09	29 607,53
Formation administrative		
Impôts et taxes	1 461,83	1 601,20
Cotisation statutaire 10%	6 242,32	15 601,84
3.3 Autres charges	10 769,14	11 646,21
Charges financières	1 654,59	743,93
Dotations aux amortissements	9 114,55	10 902,28
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	392 570,42	304 129,93
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 820,00	3 159,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		28 053,74
TOTAL	394 390,42	335 342,67

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		30,46
Réalisées en France		30,46
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	3 185,67	967,16
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	107,66	
TOTAL	3 293,33	997,62

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	018 - COMITÉ DU CHER	Décembre 2021	Décembre 2020
	Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-359 898,12	-334 742,67
1.1 Cotisations sans contrepartie		-19 848,00	-20 040,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-188 805,77	-313 901,63
Dons manuels non affectés		-179 653,96	-235 687,51
Dons manuels affectés		-6 151,81	-267,50
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-75 946,62
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-3 000,00	-2 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-151 244,35	-801,04
Manifestations		-30,00	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-375,00	-215,00
Prestations et autres ventes			-30,00
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-854,28	
Autres produits affectés			
Produits financiers		-442,40	-556,04
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-149 542,67	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-600,00	-600,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-360 498,12	-335 342,67
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-33 892,30	28 053,74
TOTAL		-394 390,42	-307 288,93

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	449 340,47	410 384,45
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-33 892,30	28 053,74
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		10 902,28
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	415 448,17	449 340,47

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brutes	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
Total							0

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	8	195,5	0,12	3045,55
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	6	78	0,05	247,78
Total	14	274	0	3 293

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	2 869	1,58
Total	2	2 869	1,58

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	1 693
6257 - Réceptions	Restauration	111
...	...	
...	...	
...	...	
Total		1 804

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avions réglés directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2481.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

LIGUE CONTRE LE CANCER DU CHER
SIÈGE SOCIAL : 50-52 Avenue Jean-Jaurès
18007 BOURGES

* * * * *

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES
Réunion de l'Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 Décembre 2021

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

9

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Orléans, le 29 Mars 2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
ORCOM AUDIT



V. DOLIGÉ
Associé